

Bulletin Municipal

Dieupentale

📍 Mairie de Dieupentale
2 Route de Toulouse, 82170

☎ 05 63 02 50 00

✉ accueil-dieupentale@info82.com



2018

2019



Infos commune

www.dieupentale.fr

Horaires mairie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 13h30 - 17h30

Mercredi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30



Sommaire

MOT DU MAIRE	3	ASSOCIATIONS	13
ACTUALITES ET PROJETS	4	ARTICLE SUR LE COMITÉ DES FÊTES	13
BUDGET	4	LES SENIORS DIEUPENTALAIS.....	14
TRANSFORMATEUR SALLE DES FÊTES	6	A.C.C.A.	14
APPRENTIS D'AUTEUIL.....	6	CAR FOLIE'S	14
ECLAIRAGE PUBLIC	6	L'DANSE.....	15
ABRI BUS PLATEAU.....	6	ASD PÉTANQUE.....	16
CIMETIÈRE.....	7	ASSOCIATION DE PEINTURE	16
ESPACE AUGUSTE PUIS.....	7	SCION DIEUPENTALAIS.....	17
AMÉNAGEMENT D'UN CARREFOUR.....	8	YAKA JOUER.....	18
VIE COMMUNALE.....	9	INTERCOMMUNALITE :	20
FÊTES DE FIN D'ANNÉE.....	9	INFOS PRATIQUES	23
NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL.....	9		
DESTRUCTION DE LA GARE	9		
TRAVAUX PIGEONS.....	10		
HAUT DEBIT/ COFFRET AU PLATEAU.....	10		
CÉRÉMONIES.....	11		
RESTAURANT « BRASSERIE D'EMILIE »	11		
SALON DE COIFFURE	11		
TELETHON	12		
CONVIVENCIA	12		
CENTENAIRE	12		





2018 aura été marqué par de profonds bouleversements pour notre commune.

C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai pris la succession de Monsieur Devay. Le conseil municipal s'est vu également profondément modifié. Avec les élus nous nous sommes engagés à poursuivre et à mener à bien l'action débutée depuis 2014.

Comme chaque année, vous trouverez dans ce bulletin l'actualité municipale de l'année écoulée, les projets à venir, la vie des associations ainsi que les informations essentielles pour bien vivre dans notre commune.

Je vous en souhaite bonne lecture.

Madame le Maire
Annie Custody

Hommage du conseil municipal à Michel Devay

Cette année aura été marquée par la disparition en septembre 2018 de Michel Devay, maire de notre commune.

Après avoir lutté jusqu'au bout contre la maladie il s'était vu dans l'obligation de donner sa démission en juin 2018. Durant ces dix dernières années d'élu (adjoint puis maire) il se sera toujours montré respectueux des lois, intègre, impartial, en n'ayant jamais été mis en défaut au cours des différents dossiers qu'il a eu à traiter.

Pour lui, le choix public passait avant celui de l'individu et l'équité de chaque administré devait être respectée.

Tout au long de son mandat il est resté d'une grande simplicité et abordable par tous.

Son mandat aura vu différentes réalisations et acquisitions, on citera :

- L'extension du groupe scolaire
- La création du city stade
- La mise en place de l'agence postale communale



- La sécurisation du carrefour au lieu dit « le plateau »
- Le columbarium et l'accessibilité au cimetière du haut,
- L'achat de l'ancienne poste,
- Véhicules pour le personnel de voirie (tracteur, fourgon, véhicule léger), matériel pour le passage au zéro phyto,
- La mise à disposition d'un défibrillateur au centre du village

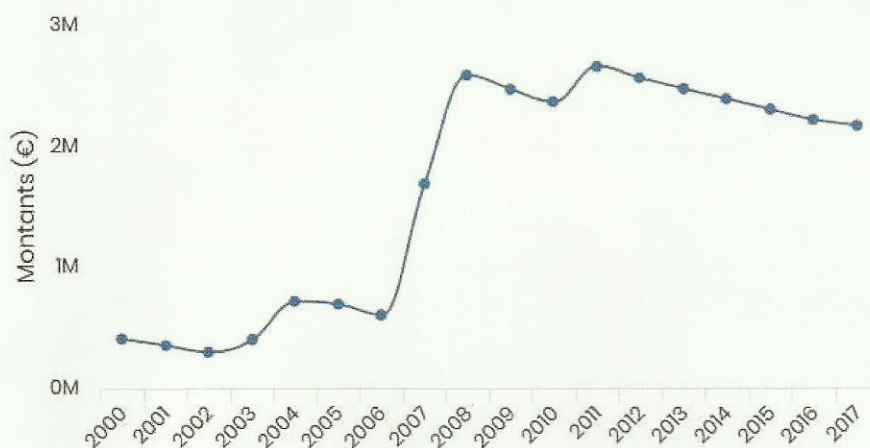
La vie d'un maire consiste à régler une foule de problèmes au jour le jour tout en construisant l'avenir d'une collectivité. Cette phrase représente à elle seule la philosophie de Michel Devay qui exerça sa fonction avec humour, patience et simplicité.

Madame le Maire
et le Conseil Municipal

Actualités et projets

Évolution dette

(Source : JDN d'après ministère de l'Economie)



Répartition des impôts locaux

	Taux %
Taxe d'habitation	19,62
Taxe foncière (bâti) CFE (cotisation)	23,63
Taxe foncière (non bâti)	133,63

Cette année encore, la commune a fait le choix de ne pas augmenter la taxe d'habitation ainsi que les taxes foncières sur le bâti et le non bâti.

Pour infos

La taxe foncière : elle est calculée selon le revenu net cadastral du bien concerné. Ce revenu net cadastral est en fait la moitié de la valeur locative cadastrale (VLC) de votre maison ou Appartement, c'est à dire : la moitié du loyer annuel théorique qu'il pourrait produire, s'il était loué dans des conditions normales. La différence de calcul avec la taxe d'habitation est que celle-ci est calculée sur la totalité de la VLC et non la moitié. Elle est ainsi censée tenir compte du marché locatif de la commune mais aussi de la surface du bien, de son degré de confort, de son environnement et de son état d'entretien. Elle est donc déterminée forfaitairement, à partir des conditions du marché locatif de 1970, pour les propriétés bâties, et de celui de 1961 pour les propriétés non bâties, et n'a jamais été revue depuis. Même si la valeur locative est revalorisée tous les ans par les services

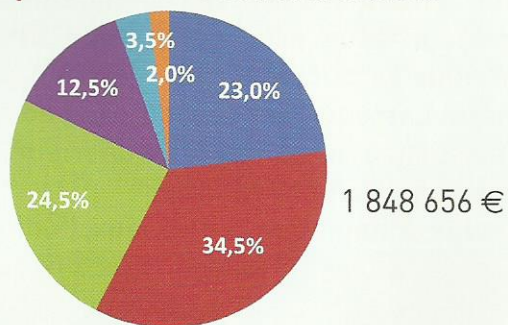
fiscaux de l'Etat, elle reste basée sur des conditions de 1970, qui ont fortement évolué depuis et qui sont quelquefois déconnectées de la réalité. Pour calculer la taxe foncière, il faut multiplier ce revenu net cadastral par les taux d'imposition de la commune. C'est pour cela qu'il peut exister de grandes différences de taxe foncière entre des logements identiques situés dans 2 communes voisines.



Actualités et projets

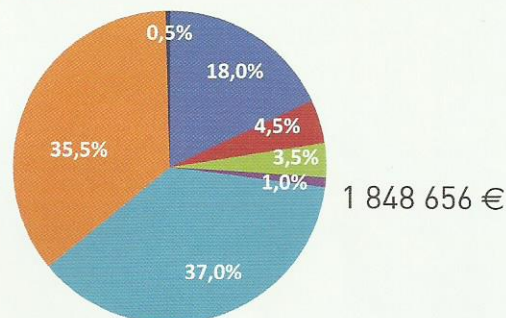
Budget prévisionnel 2018

Dépenses de fonctionnement



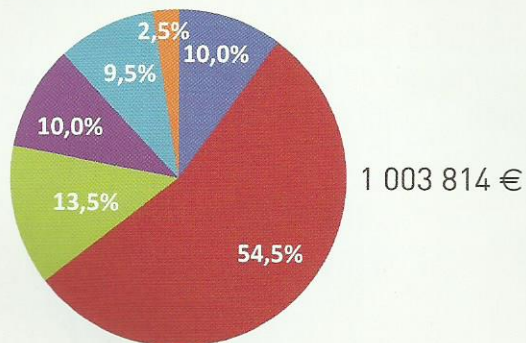
- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Virement section investissement
- Autres charges gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles

Recettes de fonctionnement



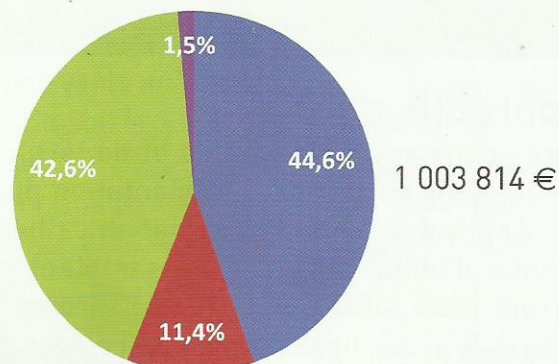
- Dotations et participations
- Atténuation des charges
- Produits de services
- Autres produits de gestion
- Impôts et taxes
- excédent antérieur reporté
- Produits exceptionnels

Dépenses d'investissement



- Remboursement d'emprunts
- Immobilisations incorporelles et corporelles
- Solde exécution reporté
- matériel et outillage
- opération d'ordre
- études

Recettes d'investissement



- Virement de la section de fonctionnement
- Dotation fond de réserves
- Subvention d'investissement
- Opération d'ordre

Qu'est-ce que le budget ? C'est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée. Le budget réalisé de l'année passée est habituellement disponible en avril de l'année suivante, après validation par les services de l'Etat.

Principe de l'équilibre : les recettes et les dépenses doivent s'équilibrer exactement. Pour les sections de fonctionnement et d'investissement, les dépenses inscrites au budget doivent être égales aux recettes. En outre, les dépenses et les recettes prévues au budget doivent avoir été évaluées de façon sincère, les dépenses ne devant pas être sous-estimées et les recettes ne devant pas être surestimées. Il convient que toutes les dépenses présentant un caractère obligatoire et que seules les recettes présentant un caractère certain (par exemple, les subventions ayant fait l'objet d'une décision d'attribution) soient inscrites au budget.

Actualités et projets

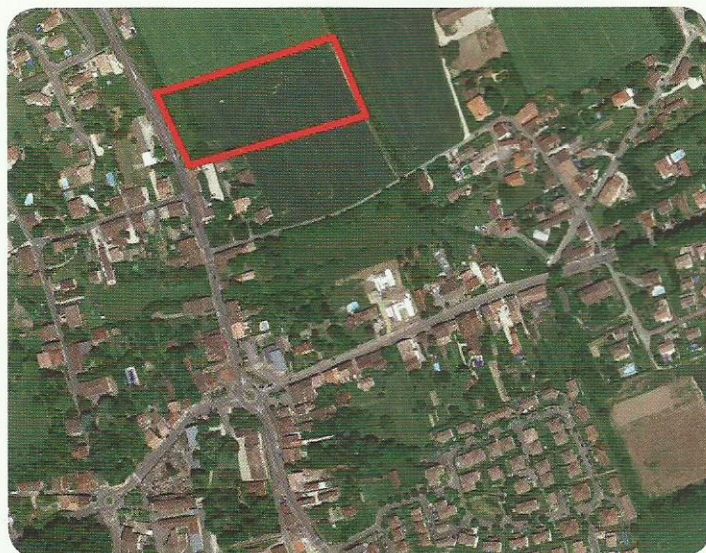
Transformateur salle des fêtes

Dans le cadre du renforcement du transformateur électrique situé à côté de la salle des fêtes et sous la direction de l'architecte des bâtiments de France, le nouveau matériel a été mis en place et l'emplacement réagencé.



Apprentis d'Auteuil

Après deux ans d'incertitude et de tergiversation sur le choix du terrain, l'implantation du Collège des Apprentis d'Auteuil, Fondation catholique reconnue d'utilité publique, va s'implanter sur un terrain privé situé sur la RD 813 (route de Bordeaux). Il accueillera environ 220 élèves dont une soixantaine d'internes. L'ouverture est prévue pour la rentrée scolaire de septembre 2020.



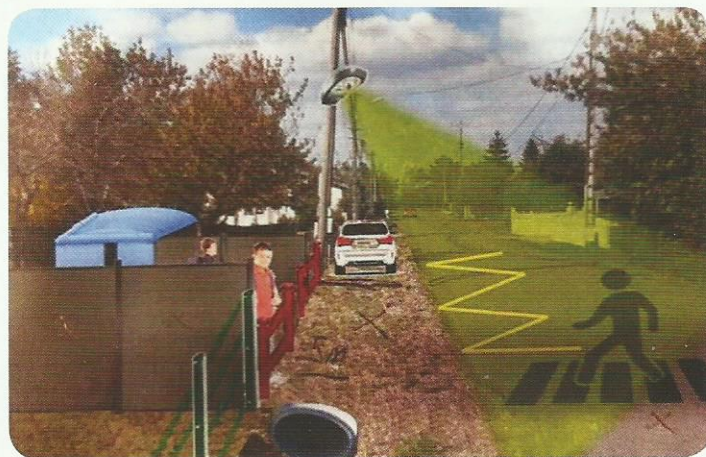
Eclairage public

Courant 2019 en collaboration avec le syndicat départemental d'énergie et compte tenu du projet de renforcement des réseaux (changement du transformateur situé près de la salle des fêtes), la commune va remplacer les 12 luminaires Rue du Général Larroque par des lampes Led à réducteur de puissance de 23 h à 5 h supérieur à 50 %. La consommation sera réduite.

Dans la continuité de ces travaux, l'enfouissement des réseaux électriques et télécoms sera réalisé au niveau de la rue Cap Del Barry depuis l'École jusqu'au Chemin de la fontaine.

Abri bus plateau

Pour sécuriser et pour abriter les élèves qui prennent les transports scolaires sur le « plateau » mais également pour cesser les désagréments que subit un riverain depuis de nombreuses années, nous avons pris la décision d'implanter un abri bus rue de la Peyrière avec le concours de la Région.



Cimetière du plateau

Espace cinéraire

• Ce site est doté d'un columbarium pour l'inhumation des urnes ainsi que d'un équipement mentionnant l'identité des défunts.

Le columbarium est doté de 12 cavurnes contenant 4 urnes chacune.

Le site comprend également 2 stèles avec 54 plaques pour l'identité des défunts.

Prix des concessions :

- 500 € pour une cavurne sur une durée de 30 ans
- 100 € pour une plaque nominative sur une durée de 30 ans.

- Réaménagement des allées du cimetière;



Espace Auguste Puis

Réaménagement à l'entrée de l'Espace Auguste.



Actualités et projets

Service des Routes

RD820 Aménagement de carrefour giratoire au PR 55 avec la RD6 DIEUPENTALE



- * Plan de situation
- * Plan général

Bureau
d'études
L'Outilliers

Direction de la voirie
et de
l'Aménagement

Aménagement d'un carrefour giratoire avec la RD

Vu la dangerosité du carrefour entre la route départementale 820 et la route départementale D6 sur le territoire de la commune de Dieupentale.

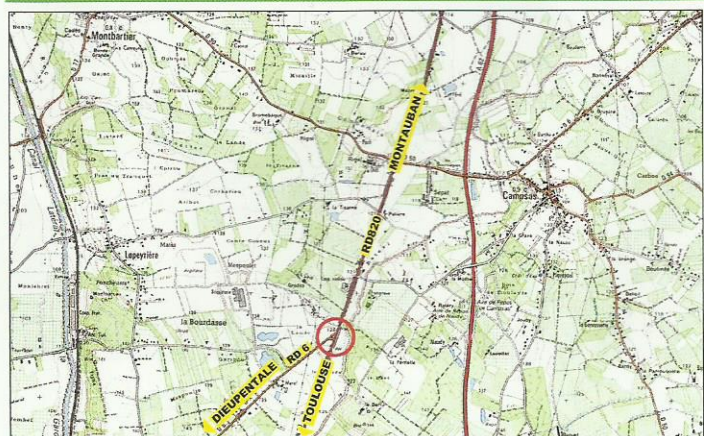
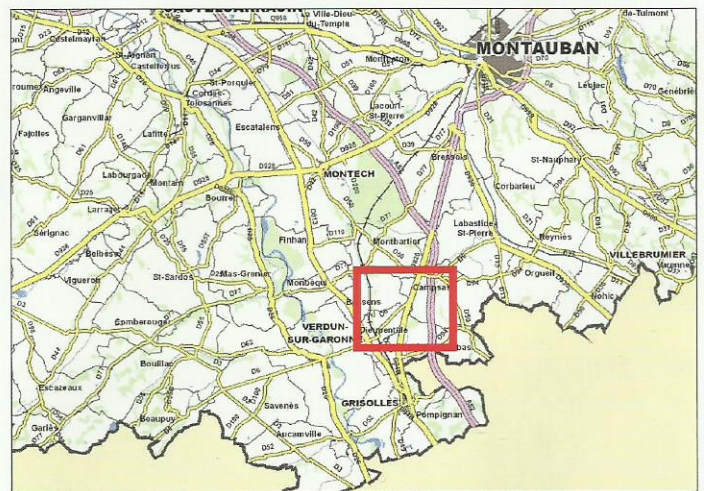
L'Assemblée Départementale a validé l'aménagement de ce carrefour. Les travaux débuteront début avril pour une durée de 3 mois environ. Une déviation sera mise en place.

Plan général



RD820
Aménagement de carrefour
giratoire au PR 55 avec la RD6
DIEUPENTALE

Plan de situation



Nouveau Conseil Municipal

Suite aux démissions de Mr Michel Devay, de Mme Enginger (mutation) et de Mme Navarro (raison personnelle) Mme Elodie Guillochon et Mr Ludovic Raufast ont été nommés conseillers municipaux. Mr Moreau ayant démissionné de son poste d'adjoint (raison professionnelle), le nombre d'adjoints a été ramené à trois : 1er adjoint M Michel Bierge, 2d adjoint, Mme Dominique Julien, 3ème adjoint, M Sébastien Robbe.

Fêtes de fin d'année

Comme chaque année la mairie a organisé le goûter de fin d'année des agents de la commune.



Destruction de la gare

Le bâtiment de la gare un des emblèmes de notre commune a été démoli en octobre 2018.

Cette décision a été prise par la SNCF propriétaire du bâtiment qui après expertise a considéré qu'il était trop vétuste.



Vie Communale

Nuisance des pigeons

Face à l'ampleur des dégâts que font les pigeons sur les toitures et aux abords de la mairie nous avons contacté une société pour éradiquer le problème.

Dans un premier temps la société a posé des plaques sous les tuiles pour boucher tous les nids et ensuite posé des coupelles (Birdfree) qui repoussent les pigeons.

Elle a procédé au nettoyage des fientes sur les supports et les chenaux et elle assure un suivi jusqu'à la disparition totale des pigeons. Il faut compter quelques mois.

Coût de l'opération : 3000 € HT



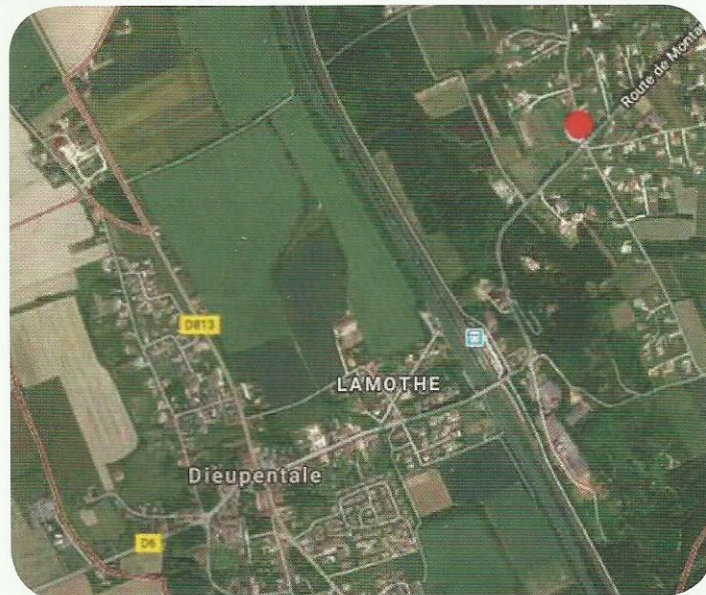
Haut débit / coffret au plateau

Après une première armoire technique NRA (Noeud de raccordement des abonnés) pour la montée en débit de l'ADSL des abonnés à Internet, inaugurée en novembre 2017, rue du Général-Larroque, une seconde armoire située au lieu-dit « Le plateau » permet la couverture totale de la commune.

Elle a été inaugurée début septembre.

Elle concerne près de 300 foyers du plateau de Dieupentale et du hameau de Lapeyrière.

Elle est opérationnelle pour deux opérateurs, Orange et Free.



Cérémonies

Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre ont encore cette année réunies un grand nombre de dieupentalais. A souligner que pour le 11 novembre Monsieur Claude Oulié a remplacé notre habituel porte drapeau.



Plaque commémorative

Une plaque commémorative du centenaire de la fin de la guerre 14-18 a été scellée sur le mur d'entrée de l'école



Restaurant « Brasserie d'Emilie »

Un nouveau restaurant de cuisine traditionnelle tenu par un couple de dieupentalais s'est ouvert en mars 2018 au cœur du village.

Emilie et son équipe vous accueillent tous les midis sauf le dimanche, les jeudis et vendredis soir.

Réservation : 05 63 91 50 29

Salon de coiffure

Depuis début décembre 2018 Virginie a laissé sa place à Margaux qui vous accueillera dans un salon nouvellement aménagé « l'atelier de coiffure ». Contact : 05 63 26 00 26



Vie Communale

Téléthon

Théléthon les 7 et 8 décembre 2018.

Pour la première fois Dieupentale s'est associé au Téléthon sous l'initiative de « Papybricole » et ses vélos étranges et écolo, les membres de l'association de peinture, de l'ASD pétanque, et de LDanse qui proposait un spectacle réalisé avec ses élèves.

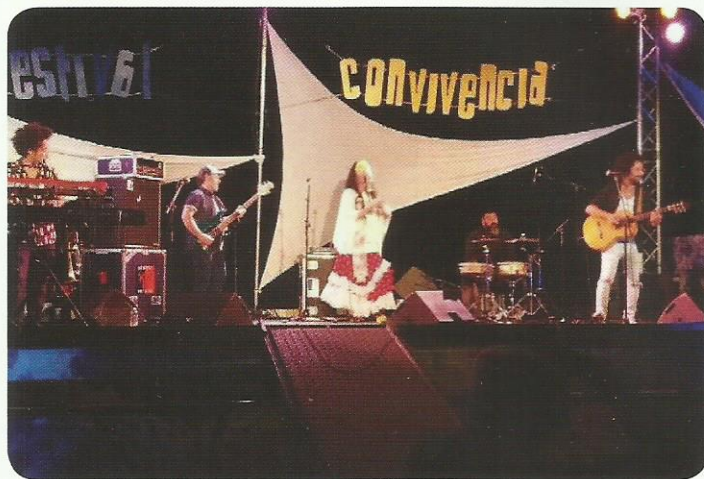
Nous remercions les commerçants de Dieupentale et alentours qui nous ont aidés à faire d'heureux gagnants à la tombola.

436 € ont été récoltés au profit de l'AFM.



Convivencia

Grand succès le 24 juin 2018 pour Dieupentale qui a accueilli le festival Convivencia scène navigante sur le Canal du Midi. Première étape avec pour artiste Marinah (ex Ojos de Brujo).



Centenaire

Madame Pressouyre a fêté ses 100 ans !

Le 25 février 2018, nous avons célébré l'anniversaire de notre première centenaire Madame Renée Preysouyre en présence de membres de sa famille et d'élus.

Le comité des fêtes

Contact : Joël TREFEL 06 22 10 12 03.

Une année 2018 réussie.

Tout au long de l'année 2018, le comité des fêtes a animé avec enthousiasme et dans la bonne humeur notre village. Notre équipe, toujours aussi motivée et disponible, a proposé des événements variés. Merci à tous nos bénévoles et aux nombreux participants.

Les lotos du 10 février et du 7 avril se sont déroulés dans une salle des fêtes bien remplie. Le vendredi 15 juin au stade, la traditionnelle fête des lampions a permis aux enfants de profiter des animations proposées. Merci aux majorettes Dieupentalaises pour leur participation. La retraite aux lampions a précédé le feu géant suivi d'un petit feu d'artifice. La soirée s'est terminée en musique dans une bonne ambiance avec notre fidèle D J Bernard.



FÊTES DES LAMPIONS

Les 29, 30 juin et 1er juillet, la fête du village a été une belle réussite. Le soleil étant au rendez-vous tout au long du week-end, les Dieupentalaises et Dieupentalais accompagnés de leurs enfants ont pu profiter des animations proposées.

Le vendredi soir au stade, un public nombreux a assisté à un magnifique feu d'artifice. Sur la place de la mairie, les majorettes Gaga Girls ont assuré une démonstration bâton de feu. La disco mobile BETA OMEGA 3, a ensuite animé la soirée.



Le samedi soir, un repas cabaret « Années 80 » animé par le grand orchestre LACADANSE, a connu un beau succès dans une ambiance festive et amicale. Plus de 280 personnes ont participé au repas, et nombreux sont celles et ceux qui ont dansé tard dans la nuit.

Le dimanche, dans le parc de la mairie, un concours de pétanque amical réunissant plus d'une soixantaine de participants a précédé un apéritif tapas. Les majorettes Gaga Girls, devant un nombreux public toujours au rendez-vous, ont démontré tout leur savoir faire. Le duo Corinne SWING a clôturé les festivités.

Les 31 août, 1er et 2 septembre, le comité des fêtes et l'ASD Pétanque ont organisé les 3 jours de Dieupentale. Cette manifestation a une nouvelle fois rassemblé un nombre important de joueurs dont la participation de talents nationaux.

Le vendredi 16 novembre, la soirée châtaigne et vin nouveau s'est déroulée dans une ambiance familiale et chaleureuse animée par le DJ la BETA OMEGA 3.

Pour terminer l'année, le traditionnel Noël des enfants s'est déroulé le vendredi 21 décembre dans une salle des fêtes bien remplie. Un spectacle cinéma théâtral a donné aux enfants le rêve, la joie et l'émerveillement. Bien sûr le Père Noël a clôturé cette manifestation. Merci à la mairie pour son soutien permettant la réussite d'une telle fête. Nous vous donnons rendez vous en 2019 pour de nouvelles animations qui, nous l'espérons, rassembleront un public toujours plus nombreux.

Associations

Les seniors Dieupentalais

Contact :

Ghislaine Felipe : 05 63 02 50 54
seniorsdieupentalais@gmail.com

Le club «Seniors Dieupentalais» avec ses 80 adhérents continue son cheminement dans le temps. Il s'ouvre à toutes les personnes ayant envie de solidarité et lutte contre l'isolement. Son panel d'activités offre bon nombre de distractions.

Projets 2019

- Après-midi spectacle au Casino Barrière
- Sortie d'une journée en Dordogne
- En octobre, voyage de 8 jours au Portugal
- Sorties culturelles telles que théâtre, concert
- Deux grands lotos
- Repas mensuels
- Repas festifs de fin d'année et assemblée générale
- Grillades, Mounjetado

Si vous souhaitez partager des moments cordiaux, n'hésitez pas à nous rejoindre un accueil chaleureux vous sera réservé.



A.C.C.A.

Notre assemblée générale s'est déroulée le 13 mai 2018 avec la nomination d'un nouveau Président

Monsieur Dominique SENAC suivie d'un petit repas dans le cadre de la Mairie.

160 faisans et 220 perdreaux ont été lâchés pour la somme de 3670 €.

Nous avons fait une quinzaine de battues, tiré 10 chevreuils, 7 sangliers et 5 renards avec nos chasseurs et les amis dans le respect des règles de sécurité sur le territoire. L'ouverture de la chasse s'est déroulée le 9 septembre 2018 autour d'un casse-croûte et pour le

repas de midi un sanglier à la broche.

Les 20 novembre et 22 décembre 2018 nous avons animé un loto à la salle des fêtes et le 24 novembre organisation d'une journée de chasse avec lâcher de gibiers de 70 pièces suivi d'un bon repas où les chasseurs et amis de la chasse étaient présents. Merci à tous.



Car folie's

À l'heure où les tarifs d'entretien auto sont de plus en plus chers et où, la plus grande majorité des gens ont de plus en plus de mal à boucler leurs fins de mois, un Garage Associatif à Dieupentale « Car Folie's » vous assure de diviser vos coûts d'entretien par 2, voire par 3, tout en apprenant et en partageant les bases d'entretien de votre auto, même exécutés par nos soins : vidange, filtres, purges, problèmes électrique, autoradio, sono Car Folie's vous propose des contrôles des niveaux, des organes moteurs, des freins avant vos grands déplacements.

Les initiations et les interventions se font principalement à partir de 18h la semaine et tout le Week-end uniquement sur Rdv au :

06 84 75 00 32 par SMS ou

par mail « carfolies@gmail.com »

ou encore directement par la page Facebook :

Car Folie's

Président/fondateur Rodolphe PAULY

Trésorier Thierry GAZAGNE

Secrétaire Jessika PAULY

NOUVEAU

CAR FOLIE'S

GARAGE ASSOCIATIF



PAULY RODOLPHE
PRÉSIDENT/FONDATEUR

30 rue General Larroque 82170
Dieupentale
06.84.75.00.32

e-mail: carfolies@gmail.com
PAGE FACEBOOK / Car Folie's

Association loi 1901 déclaré sous le numéro W822004952

L'DANSE

NOUVEAU

Une nouvelle Association à Dieupentale...

Le 1er octobre 2018 a été créée à Dieupentale l'Association L'DANSE qui propose différents cours ouverts à tous, à la salle des fêtes de Dieupentale :

- Danse classique (débutant, confirmé)
- Modern' Jazz de l'éveil à l'adulte
- Body Gym (cardio, renforcement musculaire)
- Gym Séniors (gym douce, assouplissement)

Les cours sont animés par Ornella, Professeur Diplômée d'Etat de l'Université Européenne de Danse Jennifer Goubé à Paris, qui a une expérience de 11 ans dans l'enseignement de la danse et fait partie d'une troupe qui se produit sur scène. La danse est une activité exceptionnelle de sensibilité où tout est réuni pour l'épanouissement et le bien-être de l'enfant comme de l'adulte et le professeur veille à ce que chaque adhérent trouve sa place dans le groupe et dans son activité.

Un gala à la salle des fêtes de Dieupentale, le 15 juin 2019 à 20h 30 clôturera la saison.

Au cours de ce gala les élèves vous feront apprécier le travail de toute l'année, venez nombreux les encourager et les applaudir.

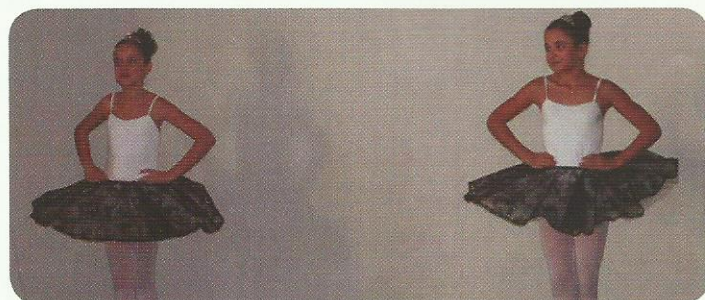
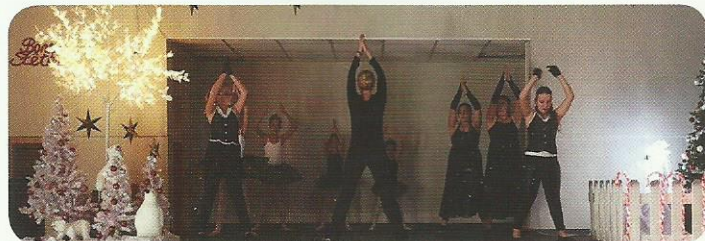
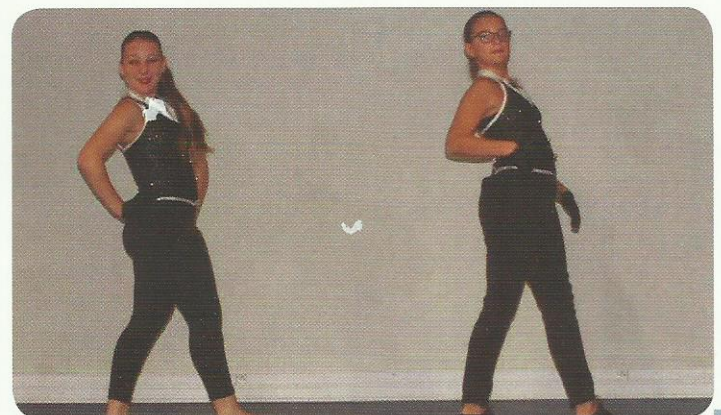
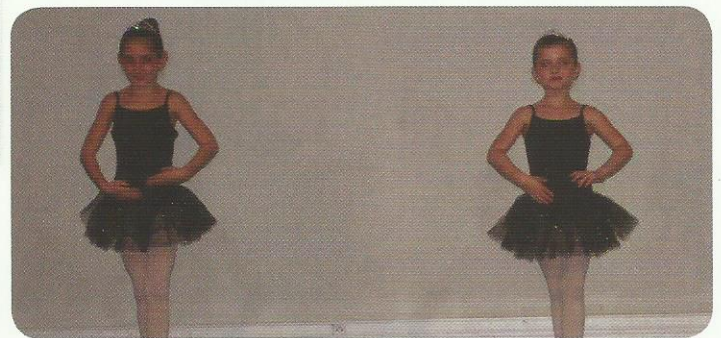
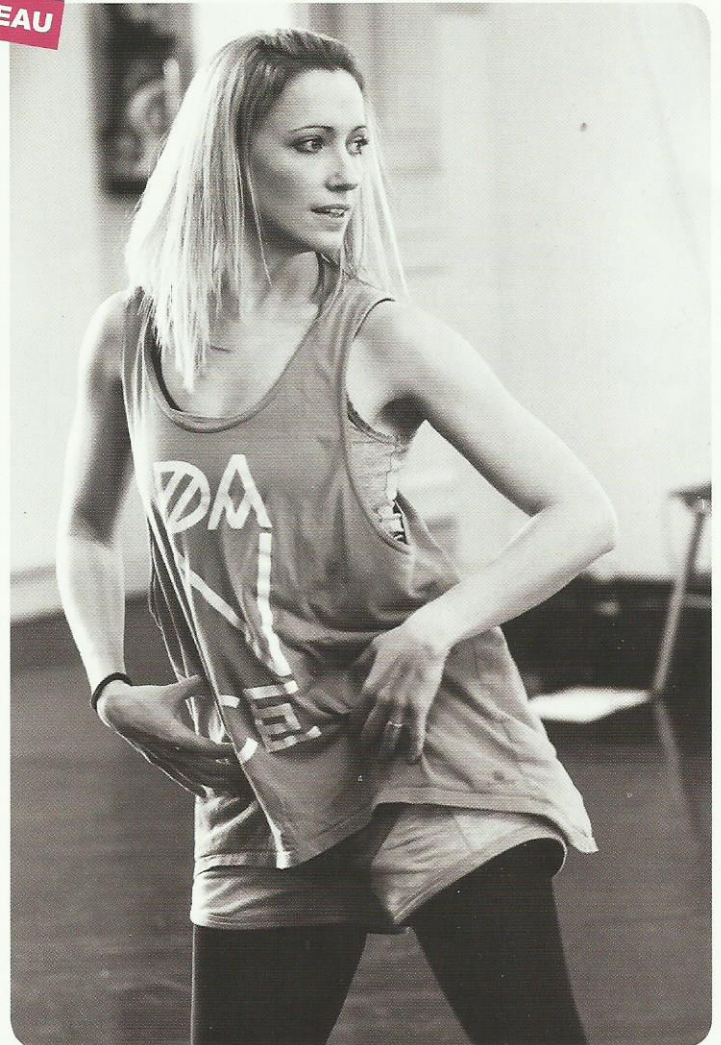
N'hésitez pas à venir faire un cours d'essai pour vous, et (ou) votre enfant.

Pour nous contacter :

Ldanse82@gmail.com

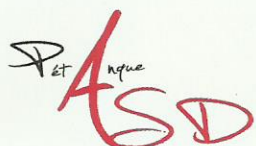
Tél. 06 87 26 56 82

Vous pouvez nous suivre sur Facebook : ldanse82



Associations

ASD Pétanque



L'Association Sportive Dieuportaise Pétanque (ASDP) prépare son année 2019 avec un bureau composé de :

Co-Présidents : Michel Rieutord
Sébastien Dominguez
Trésorier : Joël TREFEL
Secrétaires : Sébastien ZAPATER
Vivian CANESIN

L'Association s'agrandit et compte 72 licencié(e)s, qui permettent de participer à toutes les compétitions organisées par Le Département :

Pour la 1ère fois une équipe, une équipe de Jeu Provençal en Championnat des clubs.

Pour la 2nde année, 2 équipes féminines en Championnat des clubs.

2 équipes vétérans en championnat des clubs.

3 ou 4 équipes séniors en Championnat des clubs.

Et enfin, le club est inscrit en Coupe de France.

Dans le cadre de ces compétitions le club est heureux et fier de représenter Dieuportaise.

De plus, l'association organisera cette année dans notre village 12 compétitions :

- Samedi 16 Mars 2019 : Les 12H d'Hiver de l'ASDP sur Invitation (40 équipes) : 300€
 - Jeudi 30 Mai 2019 : Doublette 55 ans et plus en doublette : 200€
 - Samedi 1 Juin 2019 : Les 12H d'Été de l'ASDP sur Invitation (40 équipes) : 300€
 - Samedi 22 Juin 2019 : Les 3 Pas de l'ASDP sur Inscriptions 16 équipes pour 4 qualifiées (Qualifications) Triplettes Jeu Provençal
 - Samedi 29 Juin 2019 : Les 3 Pas de l'ASDP sur Inscriptions 16 équipes pour 4 qualifiées (Qualifications) Triplettes Jeu Provençal
 - Samedi 13 Juillet 2019 : Les 3 Pas de l'ASDP Finale (300€) Triplettes Jeu Provençal
- Les 3 Jours de Dieuportaise :
- Vendredi 30 Août 2019 : Triplettes Vétérans en poules : 700 € (début 10h)
 - Samedi 31 Août 2019 :
9h Tête à Tête Féminin : 155 €
 - Samedi 31 Août 2019 :
Triplettes Départemental : 1000 €

- Samedi 31 Août 2019 : Doublettes féminin : 155 €
 - Dimanche 01 Septembre 2019 :
9h Tête à tête : 300 €
 - Dimanche 01 Septembre 2019 : Doublettes 500 €
- De plus, en parallèle des concours, l'ASDP organisera plusieurs lotos en 2019.



Pour finir, nous le bureau de l'ASDP tient à remercier les sponsors qui nous accompagnent ainsi que la municipalité pour son aide durant toute l'année.

Le bureau de l'ASDP

Association de peinture



L'année se terminant, voici venu le moment de faire le point.

2018 s'est bien déroulée, l'exposition autour du BLEU a été un succès. Etonnements et émotions étaient au rendez-vous. Ce thème novateur a été fort apprécié par l'ensemble des visiteurs grands et petits.

En effet, comme chaque année, les enfants du pri-

mairie sont venus voir nos œuvres. L'intérêt que certains élèves portent à cet art nous a agréablement surpris et c'est toujours avec grand plaisir que nous les recevons.

En octobre une bonne nouvelle pour les adhérents de l'A.D.D.P une salle plus grande et bien éclairée a été mise à notre disposition, un geste fort apprécié;

Merci Madame le Maire et son conseil municipal. De ce fait, nous sommes en mesure d'accueillir quelques élèves supplémentaires.

Participation au Téléthon : Nous nous sommes mobilisés malgré le temps et les événements qui n'ont pas été favorables, une coquette somme a été récoltée.

Nos souhaits pour 2019 ? Que l'exposition sur le thème « PAYSAGES INSOLITES » soit appréciée par tous ceux qui nous feront l'honneur de venir admirer notre travail. Cette exposition se tiendra la première semaine de juin.

Contact :

La présidente : Irène Treil
La secrétaire : Marie-Françoise Bégue
Tél : 05 63 02 86 94 - courriel : mfb.courcieres@orange.fr

«Jamais le soleil ne voit l'ombre» Léonard de Vinci.

Scion Dieupentalais

Contact :

Président : Pascal Gallardo : 06.37.22.64.40

Cette année nous comptabilisons 239 pêcheurs. Le 14 Avril dernier nous avons fêté les 20 ans de bénévolat de Serge Boulet. A cette occasion nous lui avons offert un trophée pour le remercier du parcours accompli à ce jour Merci Serge.

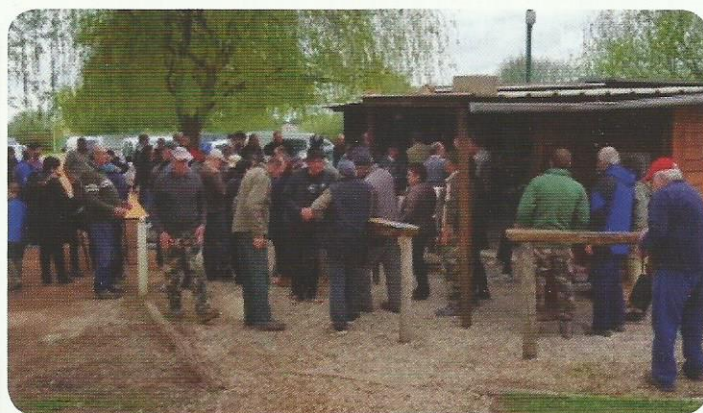


Fabrice Faustino a lui aussi reçu un diplôme et une médaille de remerciement pour son dévouement au sein du SCION Dieupentalais Merci Fabrice.

Notre garde de pêche a rejoint Serge Boulet pour le soutenir dans cette fonction qui devient de plus en plus contraignante.

Nous avons acquis un autre lac de pêche : le lac de Lapeyriere. Des études piscicoles et géologiques ont été réalisées sur site. La fédération départementale a déversé 100kg de carpes et 400kg de gardons dans les eaux du lac. Des travaux d'aménagement sont en cours de réalisation : une piste de 10m de large tout autour du lac, une rampe pour descendre les embarcations ainsi qu'une dépose de gravier au fond du lac pour faire de la fixation, etc...

Sur le lac Monlebrel un déversement de 50kg de tanches a été effectué par le SCION. Des projets d'aménagement pour 2019 sont en cours de discussion avec les élus locaux.



Je tiens à remercier tous les bénévoles du SCION Dieupentalais pour leur travail et leur dévouement cette année.

Programme 2019

- Pêche interdite tous les vendredis du 1^{er} janvier au 31 avril.
- Lâchers de truites le 23 mars et 6 avril.
- Concours le 23 mars
- Concours le 6 avril
- concours le 12 mai

LACHERS DE TRUITES : (Appât interdit le samedi)
12 janvier - 26 janvier - 09 février - 23 février - 09 mars - 23 mars - 06 avril

Casse-croûte à chaque lâcher : 4€
Pesas le midi : 0€

CONCOURS SAMEDI 23 MARS à 8h : 700g DE GROSSES + 100g DE PETITES

Tarif des concours : adultes : 10€
enfants : 7€

Le matin à partir de 8h30 casse-croûte suivi d'un concours local de pêche à la truite de 9h à 12h
Réserve aux sociétaires toute la journée. Appât et bombettes interdits pour les 2 concours

CONCOURS SAMEDI 06 AVRIL à 8h : LACHER DE 1000G

Le matin à partir de 8h30 casse-croûte suivi d'un concours local de pêche à la truite de 9h à 12h. SUIVI D'UN REPAS (MOUCLADE) à 12h30, 10€ SUR INSCRIPTION (concours de pétanque gratuit après le repas)

DIMANCHE 12 MAI à 13h :
concours de pêche local et limitrophe, au lac de Monlebrel de 15h à 18h
Inscription dès 13h (quiver-tip et feeder interdit)

NOUVEAU : Remise à l'eau obligatoire du BLACK-BASS

Associations

YAKA JOUER

ALSH Périscolaire :

Accueil de Loisirs les jours d'école = ALAE (ancien CLAE)

ALSH Extrascolaire :

Accueil de Loisirs pendant les vacances

ALSH ADOS :

Accueil Itinérant sur les 4 communes adhérentes, destiné aux 11/17ans

CONTACT SIEGE SOCIAL :

05 63 68 84 15

contactyakajouer@gmail.com

association Yaka Jouer

1 place de la mairie 82370 VILLEBRUMIER

L'association ferme les accueils à Noël, en août, ainsi que les jours fériés.

L'association Yaka Jouer gère les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) par convention avec et sur les communes d'Orgueil, Dieupentale, Varennes et Villebrumier.

Ces accueils sont déclarés par l'association auprès du Ministère de la Jeunesse et Sports et auprès de la CAF.

CONTACT ALSH DIEUPENTALE :

05 63 02 83 18

Elle organise donc les :

• ALSH Périscolaires :

Les jours d'école matin, midi, soir aux écoles de Dieupentale

Pas d'inscription préalable. Obligation de remplir la Fiche de renseignements enfant.

Compte pour une présence, tout enfant pris en charge par l'association Yaka Jouer sur toute ou partie de ces créneaux

horaires :

- le matin entre - 7h30 et 8h20 (bâtiment principal) ou 7h30 et 8h35 (nouveau bâtiment) à Dieupentale.
- le midi entre - 11h30 et 13h20 (bâtiment principal) ou 11h45 et 13h35 (nouveau bâtiment) à Dieupentale.
- le soir entre - 16h00 et 18h30 (bâtiment principal) ou 16h15 et 18h30 (nouveau bâtiment) à

Dieupentale

Toute présence déclenche une facturation (cf tarifs ci-dessous)

Forfait MATIN/SOIR + Forfait MIDI déclenchés tous les 2 mois	TRANCHE 1	TRANCHE 2	TRANCHE 3
	QF entre 0 et 780	QF entre 781 et 1260	QF de 1261 et +
FORFAIT ALAE Matin/soir (2 mois)	19,00 €	21,00 €	23,00 €
FORFAIT ALAE Midi (2 mois)	6,50 €	7,00 €	7,50 €

les tarifs peuvent être modifiés en cours d'année.

Mercredi après-midi à Dieupentale

Inscription à la période (de vacances à vacances), à remplir 15 jours avant. (cf tarifs ci-dessous)

	Tarifs communes adhérentes		
	TRANCHE 1 QF entre 0 et 780	TRANCHE 2 QF entre 781 et 1260	TRANCHE 3 QF de 1261 et +
Pause méridienne (repas inclus)	3,60 €	3,60 €	3,60 €
Repas + après-midi	8,50 €	9,00 €	9,50 €
Après-midi uniquement	5,00 €	5,50 €	6,00 €

les tarifs peuvent être modifiés en cours d'année.

- **ALSH Extrascolaires pendant les vacances :** pour les enfants de maternelle et d'élémentaire. Vacances d'automne, vacances d'hiver, vacances de printemps et vacances d'été à Dieupentale. Un programme est réalisé pour chaque vacance et distribué aux parents. Inscription obligatoire auprès de l'association. Modalités d'inscriptions et tarifs sur les programmes.

	Tarifs communes adhérentes			Tarifs communes extérieures		
	TRANCHE 1 QF entre 0 et 780	TRANCHE 2 QF entre 781 et 1260	TRANCHE 3 QF de 1261 et +	TRANCHE 1 QF entre 0 et 780	TRANCHE 2 QF entre 781 et 1260	TRANCHE 3 QF de 1261 et +
Journée entière	10,00 €	11,00 €	12,00 €	13,00 €	14,00 €	15,00 €
REMISE pour 4 ou 5 journées de présence sur une même semaine :						
4 JOURS/sem à - 10%	40€ → 36€	44€ → 39,60€	48€ → 43,20€	52€ → 46,80€	56€ → 50,40€	60€ → 54€
5 JOURS/sem à - 20%	50€ → 40€	55€ → 44€	60€ → 48€	65€ → 52€	70€ → 56€	75€ → 60€

Les tarifs indiqués ne tiennent pas compte des aides éventuelles de la CAF, de la MSA ou des CE.
Supplément tarifaire sur les journées sorties ou avec intervenants

les tarifs peuvent être modifiés en cours d'année.

• ALSH ADOS Itinérant 11/13 ans et 14/17 ans

CONDITIONS D'ACCES A L'ALSH ADOS : Avoir entre 11 et 17 ans ET avoir terminé son Cm2. Ex : un enfant qui a 11 ans en Cm2 pourra accéder à l'ALSH ADOS après son dernier jour de classe en Cm2, soit le premier jour des grandes vacances.

En période scolaire : (périodes entre les vacances) : Accueil sur les Mercredis, Vendredis, Samedis Pas d'inscription préalable (sauf activités spécifiques communiquées aux familles).

Obligation de remplir une fiche de renseignements. (ramassage sur les différentes communes

partenaires jusqu'au lieu d'accueil)
Compte pour une présence, tout jeune pris en charge par l'association Yaka Jouer sur toute ou partie de ces créneaux horaires :

- le mercredi à Dieupentale entre 14h00 et 18h00,
- le vendredi à Villebrumier ou Dieupentale entre 18h00 et 22h30,
- le samedi à Villebrumier entre 13h30 et 18h30.
- un PLANNING D'ACTIVITE sera distribué par période.

Toute présence déclenche une facturation.

(cf tarifs auprès de l'association)

Forfait déclenché à la 3ème présence :
de 1 à 2 présences, l'association facture 2€/jour/enfant de « présence exceptionnelle »

FORFAIT Période (2 mois)	Tarifs communes adhérentes			Tarifs communes extérieures		
	TRANCHE 1 QF entre 0 et 780	TRANCHE 2 QF entre 781 et 1260	TRANCHE 3 QF de 1261 et +	TRANCHE 1 QF entre 0 et 780	TRANCHE 2 QF entre 781 et 1260	TRANCHE 3 QF de 1261 et +
	4,50 €	5,00 €	5,50 €	5,50 €	6,00 €	6,50 €

Ramassage en minibus

- les mercredis, vendredis et samedis
 - pendant les vacances scolaires
- sur les communes partenaires :
Dieupentale, Orgueil, Varennes et Villebrumier

CONTACT ALSH ADOS (11/17 ans) :
06.74.85.31.99 Marine Castaing

Pendant les vacances :

Vacances d'automne, vacances d'hiver, vacances de printemps et vacances d'été.

Un programme est réalisé pour chaque vacance et distribué aux parents. Inscription obligatoire auprès de l'association.

Modalités d'inscriptions et tarifs sur les programmes. Réservation obligatoire pour les repas. Transport assuré par Yaka Jouer (ramassage sur les différentes communes partenaires jusqu'au lieu d'accueil)

Pour les 11/13 ans même tarifs que pour ALSH Extrascolaire (Cf paragraphe ci-dessus)

Pour les 14/17 ans cf tarifs ci-après

Forfait déclenché à la 3ème présence : de 1 à 2 présences, l'association facture 2€/jour/enfant de « présence exceptionnelle »

Suppléments tarifaires possibles en fonction des activités ou des sorties.

	Tarifs communes adhérentes			
	TRANCHE 1 QF entre 0 et 780	TRANCHE 2 QF entre 781 et 1260	TRANCHE 3 QF de 1261 et +	TRAN QF entre
FORFAIT Semaine (hors repas)	4,50 €	5,00 €	5,50 €	
Repas	3,60 €	3,60 €	3,60 €	

les tarifs peuvent être modifiés en cours d'année.



Association Yaka Jouer

1 pl. de la mairie, 82370 VILLEBRUMIER

Et aussi :

• La Marelle

3 rue Cap Del Barry 82170 Dieupentale

Contact :

Perrine Brot : Asso.lamarelle@yahoo.fr

Sonia Matéo : 06 51 30 52 80



• ACCA

Contact :

Michel Jongy : 05 63 02 60 51

acca.dieupentale@yahoo.fr

• Centre de budo traditionnel Dieupentale.

Pour tous renseignements

consulter notre site internet :

<http://www.amicale-ju-jutsu-occitanie.pe.hu>



• Les Gagagirls :

Julie BONNEFOI - 06.26.13.14.19



• Le West Coast Swing

Renseignements : 06 98 90 15 82

Quelles sont les compétences de GRAND SUD TARN & GARONNE au 1er janvier 2019 ?

2019 LES COMPÉTENCES CC GRAND SUD TARN & GARONNE

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- Elaboration et suivi du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
- Animation, suivi/évaluation, coordination de la transition énergétique, la réduction de gaz à effet de serre, des consommations d'énergies et le développement des énergies renouvelables du territoire à travers le PCAET
- Etudes et planification territoriale sur les thématiques « Climat », « Air » et « Energies »
- Animation d'un service public de conseil pour la rénovation énergétique des logements privés

LOGEMENT ET CADRE DE VIE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- Elaboration et mise en œuvre du programme Local de l'Habitat intégré au PLUi

VOIRIE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- Création, aménagement et entretien de toutes les voies communales (y compris les chemins ruraux) goudronnées et situées hors agglomération ainsi que le prolongement éventuel à l'intérieur de l'agglomération
- Gestion et promotion du réseau cyclable inclus dans le schéma intercommunal d'itinérances douces
- Gestion et promotion des chemins de randonnées inscrits au Plan Départemental des Itinérances de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

ÉQUIPEMENTS CULTURELS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- Construction, entretien et fonctionnement des médiathèques intégrant le réseau de lecture publique
- Animations et développement du réseau de lecture publique sur le territoire communautaire
- Création, entretien et gestion des équipements des écoles de musique intercommunales
- Animations et développement de l'enseignement artistique musique
- Entretien et fonctionnement de la salle de spectacle La Négrette (Labastide St Pierre)
- Développement du spectacle vivant et des manifestations inscrites dans le programme d'actions culturelles du territoire

ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- Définition de la politique globale territoriale « Petite Enfance »
- Création, aménagement, gestion et entretien des équipements et services multi-accueils publics « Petite Enfance »
- Création, entretien et gestion des Relais Assistants Maternels (RAM)
- Animation et développement du Centre social intercommunal
- Conduite et réalisation du projet social de territoire
- Gestion de relais de services publics (MSAP)
- Equipements et services extra-scolaires d'accueil de mineurs faisant l'objet d'une gestion mutualisée entre plusieurs communes membres et issus d'un groupement d'au moins 1/3 des communes membres
- Coordination des structures d'accueil collectif à caractère éducatif de mineurs dans le domaine extra-scolaire
- Etude d'un projet éducatif territorial intercommunal

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- Elaboration de PLU et du PLUi
- Réflexion globale sur l'aménagement de l'espace et réalisation d'études sur l'aménagement du territoire
- Etudes et animations liées à la mobilité
- Aménagement, rénovation, entretien et gestion des pôles d'échanges multimodaux
- Aménagement numérique (développement des réseaux)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Création et développement des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales et touristiques
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- Promotion du tourisme

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

- Entretien et aménagement des cours d'eau
- Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides
- Défense contre les inondations

GESTION DES DÉCHETS

- Collecte, traitement et valorisation des déchets des ménages et des déchets assimilés.

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

COMPÉTENCES FACULTATIVES

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

GESTION ET ORGANISATION DU TRANSPORT À LA DEMANDE



ACTUALITÉ :

GRAND SUD TARN & GARONNE, nos compétences à votre service !

Territoire d'articulation entre la métropole Toulousaine et l'agglomération Montalbanaise, la Communauté de communes GRAND SUD TARN & GARONNE a poursuivi sa mutation en 2018 pour renforcer son attractivité et développer davantage de services publics à la population.

L'année 2018 a été une année de transition pour la Communauté de communes.

En effet, les élus se sont penchés sur le devenir des compétences dont l'exercice était territorialisé, depuis la fusion. En effet, au cours de cette période, les compétences mises en place par les

trois anciennes Communautés de communes continuaient de s'exercer sur leurs territoires respectifs.

La territorialisation de ces compétences n'ayant pas vocation à perdurer, les élus ont donc récemment décidé quelles compétences seraient exercées sur l'intégralité du territoire ou restituées aux communes.

La prochaine étape consistera à mettre en place un projet de territoire afin d'établir de quelle manière ces compétences seront organisées sur l'ensemble du territoire.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE :

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal :

2030

Imaginons ensemble le territoire de demain

Bessens
Campsas
Canals
Dieupentale
Fabas
Grisolles
Labastide Saint Pierre
Nohic
Orgueil
Pompignan
Varenes
Villebrumier

PLUi
Plan Local
d'Urbanisme Intercommunal

En novembre 2015, la Communauté de communes du Terroir de Grisolles et Villebrumier (12 communes : Bessens, Campsas, Canals, Dieupentale, Fabas, Grisolles, Labastide Saint Pierre, Nohic, Orgueil, Pompignan, Varenes et Villebrumier) prescrivait l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Avec l'application de la loi sur la nouvelle organisation de la République (loi NOTRe), la Communauté de communes du Terroir de Grisolles et Villebrumier a été dissoute en décembre 2016 et c'est désormais la nouvelle Communauté de communes GRAND SUD TARN & GARONNE qui est compétente en matière d'élaboration de documents d'urbanisme.

Elle poursuit donc l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal engagé pour les 12 communes de l'ancienne Communauté de communes, dans les mêmes objectifs et délais.

Dessiner le territoire de demain

Bénéficiant d'une situation géographique favorable (à mi-distance entre Montauban et Toulouse), il est essentiel aujourd'hui de gérer l'attractivité de ce territoire en maîtrisant l'accueil des nouveaux habitants. Mais également l'accueil des activités et services induits, tout en préservant notre agriculture et notre environnement.

Pour construire le territoire de demain, il faut donc un cadre clair et des actes forts. Tel est le sens de l'élaboration du PLUi de ces 12 communes qui fixera collectivement les règles du jeu en matière d'urbanisme.

Le PLU Intercommunal a donc pour objectif d'organiser l'avenir du territoire en anticipant ses évolutions pour mieux les maîtriser et les coordonner. Il permet de définir la stratégie d'aménagement et de développement du territoire pour les 10 à 15 prochaines années en tenant compte des besoins des habitants et futurs habitants, mais aussi des contraintes techniques, environnementales et physiques. Il s'agit d'un véritable projet de territoire qui dépasse les limites des territoires communaux, tout en prenant en compte les particularités de chaque commune.

Expliquer et répondre aux interrogations

Tout au long de l'élaboration de ce PLUi 12 communes, la Communauté de communes GRAND SUD TARN & GARONNE a organisé de nombreux moments d'échanges avec les habitants afin de répondre à l'ensemble de leurs interrogations :

- 5 réunions publiques (Campsas/Labastide-Saint-Pierre/Dieupentale/Grisolles)

- 12 permanences dans chacune des communes concernées, et 2 permanences au siège de la Communauté de communes

- Des cahiers de concertation mis à la disposition dans chaque commune et au siège de la Communauté de communes.

Les prochaines échéances du PLUi 12

En Février 2019, le Conseil communautaire a arrêté le bilan de la concertation qui est désormais close. Dans la même séance, le Conseil a également arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de ces douze communes. Ce projet a été transmis pour avis aux différents services, avant d'être soumis à une enquête publique prévue à la fin du 1er semestre 2019. Dorénavant, les administrés ne pourront s'exprimer ou déposer leurs avis que dans le cadre de cette enquête publique.

En début d'année 2020, le PLUi sera exécutoire et se substituera aux douze documents d'urbanisme actuellement en vigueur.

Vers un PLUi-H à 25 communes

Parallèlement à la finalisation du PLUi à 12 communes, la Communauté de communes a prescrit en septembre dernier, un PLUi valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) à l'échelle des 25 communes du territoire. L'étude a été lancée récemment et sera échelonnée sur plusieurs années. Tout comme pour le PLUi 12, la population sera invitée à chaque temps fort de la démarche et sera informée de l'avancée de la procédure, tout au long de la concertation.

Contact:

120 avenue Jean Jaurès

82370 LABASTIDE SAINT PIERRE

Tél. : 05 63 30 03 31

Mail : grandsudtarnetgaronne@grandsud82.fr

Horaires d'ouverture au public :

du lundi au vendredi

De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Locations en mairie

Benne

La commune peut mettre à votre disposition une benne pour vos déchets verts contre un paiement de 20 €.

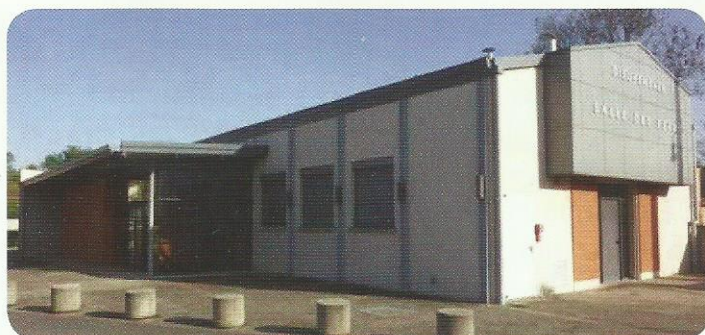
La benne est déposée à votre domicile le vendredi entre 16H et 17H, elle est récupérée le lundi matin entre 9h et 10h.



Tables et chaises

- les tables et chaises sont prêtées gratuitement aux habitants de la commune
 - pour un prêt supérieur à 3 tables et 10 chaises, une caution de 100 € est réclamée
 - pour toute livraison à domicile, une prestation de 20 € est demandée
 - l'ensemble du matériel sera vérifié au départ le vendredi après-midi et au retour le lundi
 - en cas de casse ou de restitution incomplète, la mairie récupérera 20 € par table et 10 € par chaise
 - la demande de prêt doit obligatoirement être remplie avant la mise à disposition du matériel
- Salle des fêtes

Salle des fêtes



Tarifs salle des fêtes :

• location association de la commune

Journée ou soirée : -

Week-end : -

Caution : 350 € pour l'année

• location habitant de la commune

Journée ou soirée : 150 € (+100 € chauffage)

Week-end : 250 € (+100 € chauffage)

Caution : 350 €

• Pour une vente au déballage

Journée ou soirée : 450 € le journée

..... (+100 € chauffage)

Week-end : 600 € (+100 € chauffage)

Caution : 350 €

- Pour un week-end, la location part du samedi 9h au lundi entre 9h et 10h journées supplémentaire + 100 € (+50 € chauffage)
- Pour la journée ou la soirée en semaine, la location part du matin 10h au lendemain 10h
- La salle doit être rendu propre.
- Un état des lieux est dressé à chaque remise des clés.
- La caution doit être versée en mairie 3 semaines avant la manifestation.
- Période de chauffage : d'octobre à mars inclus
- La signature de la convention d'utilisation de la salle des fêtes est obligatoire pour toute location.

Infos pratiques

REZO POUCE



REZO POUCE est le premier réseau d'autostop organisé en France.

Ce n'est pas un réseau de covoiturage anticipé mais spontané ou il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous. Récemment, sept panneaux «Rézo Pouce» ont été installés dans Dieupentale par les employés communaux.

Ils permettent d'identifier des arrêts sur lesquels des personnes sans véhicule peuvent être prises en covoiturage dans le cadre du réseau « Rézo Pouce » : les utilisateurs de ce réseau organisé par les collectivités locales, sont inscrits soit en mairie, soit directement par le site internet (<http://www.rezopouce.fr/midi-pyrenees/82048/dieupentale/>).

Le site de Rezo Pouce est également accessible via le site internet de la commune de Dieupentale (rubrique cadre de vie / transports).



SACPA



**GROUPE SACPA
CHENIL SERVICE**

Depuis le 08 juillet 2015, la commune a signé un contrat de prestation de service avec la société SACPA pour la capture, le ramassage d'animaux errants ou morts sur la voie publique, la gestion de recherche des propriétaires et le cas échéant, l'accompagnement de l'animal en refuge. Cette association est reconnue comme menant une mission de services publics. Le coût de la prestation SACPA pour la commune s'élève 1585€ HT/an.

Adresse :

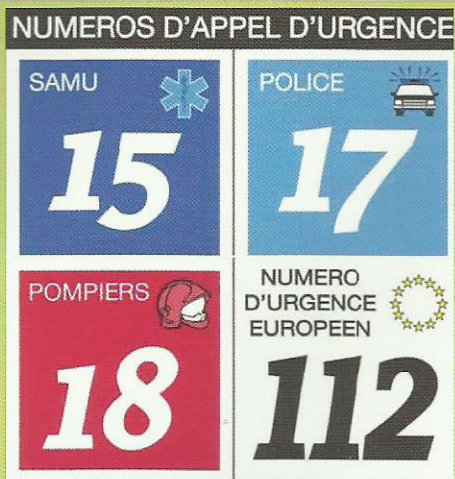
Centre animalier
2417 route d'Empeaux
31470 Bonrepos sur Aussonnelle
Tél : 05 34 46 56 01

Tarifs TTC appliqués pour la récupération des animaux :

Forfait fourrière :	87,50 €
Identification puce électronique :	67,50 €
Forfait par visite vétérinaire :	80,50 €
Vaccin rage + passeport :	42,50 €



NUMÉROS UTILES



- **Déchèterie Dieupentale :**
Lundi : 14h-18h
Mardi au samedi : 10h-12h et 14h-18h
350 chemin Fraysse - Tel : 05.63.64.49.80



- **CENTRE ANTI-POISON :**
(Toulouse PURPAN)
05 61 77 74 47

- **Médecin de garde :** 39 66
- **Pharmacie de garde :** 32 37

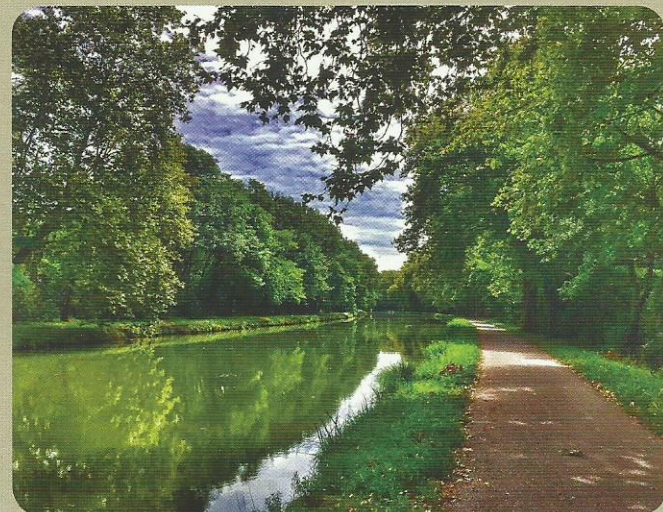
- **Centre des finances publiques :**
236 avenue de Toulouse
82600 Verdun/Garonne
tél:0563025058

- **Préfecture Tarn et Garonne :**
2 allée de l'Empereur 82000 Montauban
Tel : 05.63.22.82.00

- **EDF Dépannage :**
Tel : 0 972 675 082

- **GDF Suez Dépannage :**
Tel : 0 800 473 333

- **Veolia :**
Tel : 0 811 902 903



- **Mairie de Dieupentale :**
Espace Auguste Puis
Ouverture les :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30
Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Contact :
Tel : 05.63.02.50.00 - Fax : 05.63.02.87.65
Mail : mairie-dieupentale@info82.fr
Site : www.dieupentale.fr

- **Médiathèque Intercommunale :**
7 rue de la Mairie - Tel : 05.63.64.19.62
mardi 14h-17h ; mercredi 14h-17h ;
jeudi 8h- 12h45 (seulement pendant les vacances
scolaires) et samedi 9h15-12h
« Dieupentale d'hier à aujourd'hui »
Site internet traitant de l'histoire et de l'activité à
Dieupentale, riche en photos et documents
historiques. www.dieupentale.com

- **ALAE – ALSH (Yaka Jouer) :**
3 rue Cap del Barry
Directeur : Fabien Herbaut
Tel : 05.63.02.83.18 / 05.63.68.84.15

- **Groupe Scolaire :**
3 rue Cap del Barry - Tel : 05.63.64.34.70
Directeur : Frédéric BONNEFOUS

- **Cantine scolaire :**
Annick LANOE : Tel : 06.67.70.06.04

Infos pratiques

Liste des commerces et artisans

• Atelier de coiffure - Margaux

Route de Toulouse
05 63 26 00 26

• AB SERVICE

Jean-Charles THELLIER
Placoplatre, neuf et rénovation, peinture
06 29 66 20 99

• ARTUS EXPERTISE - Expertise comptable

4 route de Bordeaux - 05 62 10 72 51

• BAR TABAC « LE DIEUP' »

13 Avenue du Général Larroque - 05 63 02 75 06

• AU POIL SOYEUX

Toilettage chiens et chats
2d route de Toulouse/Espace Auguste Puis
06 09 59 05 78

• BOULANGERIE PATISSERIE CADARS

7 Route de Bordeaux - 05 63 02 52 18

• Brasserie d'Émilie

15 rue du Général Larroque - 05.63.91.50.29

• CABINET D'INFIRMIERS ET OSTÉOPATHIE

Route de Toulouse - 05 63 64 47 46

• CAPIM

Pièces détachées auto
2 B Route de Toulouse - 05 63 02 76 01

• COMMERCE EN GROS

Y. MARROU - 40 Avenue du Gal Larroque

• CUISINES SANCHEZ

Création d'intérieur
20 rue Cap del Barry - 05 63 31 40 49

• « DISCO MOBILE » L. MARROU

40 Bis Avenue du Gal Larroque

• DOMAINE DU PARC

Vins, jus de fruits - S.LACAZE, viticulteur
165 Ch. de Margastau - 06 16 08 08 55

• ENTREPRISE DFR

Vente de fruits et légumes
1400 Rue des Boulbènes

• E.VALADIE

Vente de fruits et légumes, arboriculteur
25 Route de Toulouse - 06 30 95 12 71

• ENTREPRISE EURALIS

40 Route de Montauban

• ENTREPRISE FLTE, Frédéric LOPEZ

Réseau Télécom, Fibre optique, Informatique,
Téléphonie, Standard IP, flte@orange.fr,
5 rue des Boulbènes - 06.42.64.28.28

• ENTREPRISE DE MACONNERIE et CARRELAGE Nicolas CUQUEL

40 bis Av. du Gal Larroque

• ENTREPRISE MIEULET

Décoration, aménagement
2500 Route de Montauban - 06 76 85 34 60

• EURL GALLARDO Pascal

Maçonnerie générale
2, impasse de la Mothe - 06 37 22 64 40

• ENTREPRISE Thierry OULIE

Maçonnerie générale, ravalement à l'ancienne
05 63 64 38 34

• GILLIS AERO

33, route de Toulouse
05 63 27 26 60

• GRAPHISTE FREELANCE

Eloïse BERGERON,
24 rte de Bordeaux - 06 86 77 54 18

• LABORATOIRE SANOBIO

285 Chemin des Labadous

• LAVERIE AUTOMATIQUE

Route de Toulouse - 06 13 86 96 87

• LOCATION DE MEUBLES

(semaine/mois) - 17 Route de Toulouse
www.perruquines.fr - 05 63 64 44 80

• PAT'A PIZZA

3 Route de Bordeaux - 05 63 02 84 80

ASSISTANTES MATERNELLES

- **PIETRA DESIGN - M.CHAMOUN**

Marbre de décoration
355 ch. de la Valette - 05 63 63 70 56

- **PIZZERIA PINOCCHIO**

13bis rue du Général Larroque

- **RESIDENCE MARGASTAU**

Location jour/semaine/mois -
310 chemin Margastau - 05 63 30 25 40

- **RESTAURANT L'OGUSTE**

12 allée du canal - 05 63 24 01 12

- **SRE 2B - Marcel BEGUE**

34 Avenue du Gal Larroque - 05 63 27 67 12

- **TRAITEUR ASIATIQUE**

6 Route de Toulouse - 05 63 27 64 15

- **TRANSPORT LEVEQUE**

1885 Route de Montauban - 05 63 02 44 00

- **VIRGINIE - Atelier de couture**

Couturière, retouches, ameublement...
Route de Toulouse - 06 84 74 32 79

- **VRECH Robert**

Artisan menuisier - 06 73 23 76 05

- **Alayrac Karine** 4 hameau du canal
05.63.27.73.97 - 06.76.71.82.16

- **Bergo Aurelie** Résidence le clos des pommiers
25 route de Toulouse
05.63.64.69.11 - 06.79.70.14.94

- **Bonnet Celine** 14, lotissement des boulbenes
06.66.64.80.64

- **Burghardt Nathalie** 7 lotissement
des boulbenes - 05.63.02.66.18 - 06.31.53.09.33

- **Carles Beatrice** 55 chemin de la fraysse
05.63.64.39.91 - 06.70.43.07.34

- **Chabbert Elisabeth** 10 chemin de teneria
06.14.88.50.99

- **Cormerais Laurence** 12 chemin de teneria
05.63.26.48.95

- **De Campos Marta**
résidence le clos des pommiers - 25 route de toulouse
06.11.62.90.65 - 05.81.98.70.22

- **De Sousa Paula Maria** - 1170 route de montauban
06.20.48.13.54 - 05.63.65.72.38

- **Dours Karine** 47 rue du gal larroque
07.77.72.79.07

- **Lubin Jacqueline** 1680 route de montauban
05.63.65.00.75 - 06.51.44.99.53

- **Macedo Marylene** 1295 rue des boulbenes
06.13.04.06.47

- **Marmorato Carine** 860 route de montauban
06.32.37.70.32

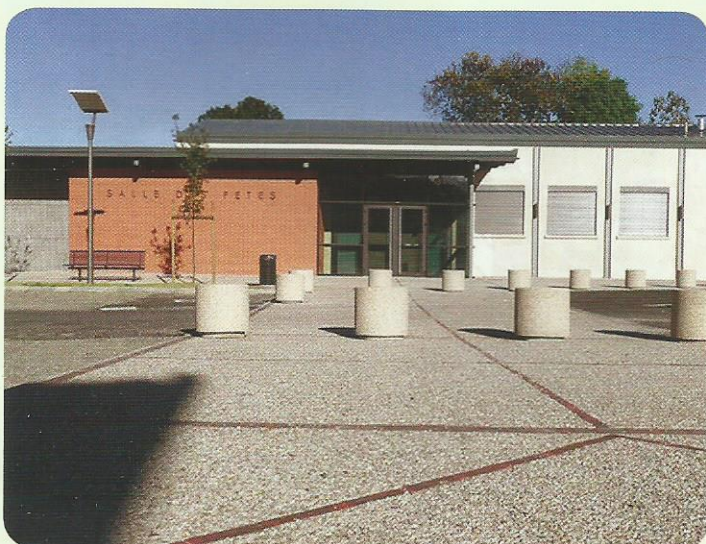
- **MILHAVET SANDRINE**
20 Route de Bordeaux 06 85 46 41 76

- **Rahmouni Nadia** 1 impasse de tilleul
06.13.07.26.64 05.63.26.03.42

- **Sance Myriam** 19 lotissement la valette
06.77.40.38.24

- **Ternot Stephanie**
lotissement les jardins de lusigny 06.63.93.97.86

- **Zocca Josiane** 2 impasse des chenes
05.63.64.47.25 - 06.48.45.82.63



Calendrier des Manifestations

Mars

- Le 2 LOTO PÊCHE SCIONS
- Le 9 SOIRÉE GAGAGIRLS
- Le 23 MARELLE LOTO
- Le 24 MARELLE FORMATION 1ER SECOURS
- Le 31-mars MAJORETTE

Avril

- Le 6 COMITÉ DES FÊTES
- Le 7 LOTO SENIORS
- Le 13 LOTO PÉTANQUE

Mai

- Le 13 DE 13H À 17H SPECTACLE ÉCOLE
- Le 25 LA MARELLE CARNAVAL

Juin

- Du 1 au 7 EXPO PEINTURE 9H - 17H
- Le 14 SOIRÉE LAMPIONS
- Le 15 L'DANSE SPECTACLE
- Le 21 KERMESSE DE L'ÉCOLE
- Du 28 au 30 FÊTE DU VILLAGE

Juillet

- Le 14 VIDE GRENIERS GAGAGIRLS

Septembre

- Du 21 au 22 STAGE L'DANSE

Octobre

- Le 06 LOTO SENIORS
- Le 12 LOTO GAGAGIRLS
- Le 19 LOTO COMITÉ DES FÊTÉS

Novembre

- Le 02 LOTO CHASSE
- Le 09 LOTO PETANQUE
- Le 16 LA MARELLE
- Le 17 REPAS DE LA CHASSE ACCA
- Le 22 SOIRÉE DE LA CHÂTAIGNE

Décembre

- Le 01 BUDO
- Le 07 REPAS SENIORS

Retour en Image



Comité des fêtes



La marelle



Repas du CCAS



Comité des fêtes